



LE THÉÂTRE DE L'AIR NOUVEAU
PRÉSENTE

guadeloupe **1**



L'IMPOSSIBLE PROCES

D'APRÈS LE TEXTE DE GUY LAFAGES
ADAPTATION & MISE EN SCÈNE
LUC SAINT-ELOY



REVUE DE PRESSE

www.limpossibleproces.com

LA PIÈCE ÉVÈNEMENT

« *L'impossible procès* »

Texte

Guy Lafages

d'après « *Le procès des Guadeloupéens* », Éditions L'Harmattan. *Mé 67*,
de Raymond. Gama & Jean-Pierre Sainton, "*Bagatelles avant et après...*" de Félix Rodés
Autres ressources : presse, enquêtes et documentation personnelle

Adaptation et Mise en scène

Luc Saint-Eloy.

Scénographie et Création lumière

Stéphane Loirat

Régie vidéo

Ève Liot

Décor

Ateliers du SERMAC

Costumes

Toit Monde Production

Musique, Mastering, Habillage sonore et mixage

Daniel Trépy

Assistant technique :

Félix Denis

Images Reportages

Sara Bouyain

Illustrations

Hailé Saint-Éloy

Graphisme

Harold Gene

Direction de production et Chef costumière

Astrid Siwsanker

Avec

La participation exceptionnelle de **PIERRE SANTINI** (Président du Tribunal)

Harry Baltus - Boris Balustre - Isabelle Laporte

Eric Delor - Alex Donote – Théo Dunoyer - Marc-Julien Louka

Yohann Pisiou - Caroline Savard - Ruddy Sylaire - Cédric Tuffier...

UNE FAMILLE D'ARTISTES et de TECHNICIENS HORS PAIR



MARTINIQUE

19 & 20 Juillet 2018 au Théâtre Aimé Césaire

GUADELOUPE

**13 Décembre 2018 à l'Artchipel - Scène nationale
1^{er} au 5 février 2019 au CINÉSTAR -
17 & 18 mai au Festival Cap Excellence en Théâtre**

Dix représentations à guichet fermé

Déjà plus de 3000 spectateurs

Sur les traces de Mai 1967

Jusqu'au 31 mai, Guadeloupe la 1^{re} consacre un module quotidien de 6 minutes à la nouvelle série conçue par Luc Saint-Eloy.



Luc Saint-Eloy :
« La page est tournée, mais les plaies ne sont pas cicatrisées. »

Auteur, metteur en scène, comédien, Luc Saint-Eloy poursuit inlassablement sa mission de transmission de la mémoire. Avec la série *Sur les traces de Mai 1967*, il complète le travail titanesque accompli avec son équipe de comédiens et techniciens pour mettre en place la pièce de théâtre *L'Impossible procès*. Chaque jour, *Sur les traces de Mai 1967* nous donne rendez-vous avec l'un des inculpés du fameux procès des 18 Guadeloupéens qui s'est déroulé du 19 février au 1^{er} mars 1968, à Paris, suite aux événements des 26 et 27

mai 1967, à Pointe-à-Pitre. Les conditions de leur arrestation, la manière dont ils ont vécu leur emprisonnement, puis le procès sont évoqués.

COMME DES PESTIFÉRÉS...

Pour ceux qui sont décédés, la famille témoigne. « Cela n'a pas toujours été facile de revenir sur cet épisode, commente Luc Saint-Eloy. La page est tournée, mais les plaies ne sont pas cicatrisées ! En parler aide à soigner les blessures, à exprimer tout ce qu'ils avaient gardé en

eux. Ils ont beaucoup souffert du silence et du traitement qu'ils ont subi, parce qu'à leur sortie de prison, ils ont été traités comme des pestiférés, alors qu'ils n'ont fait que défendre leurs idées et des valeurs universelles : l'égalité, la justice... Certains n'ont pas oublié. » ■ C.L.

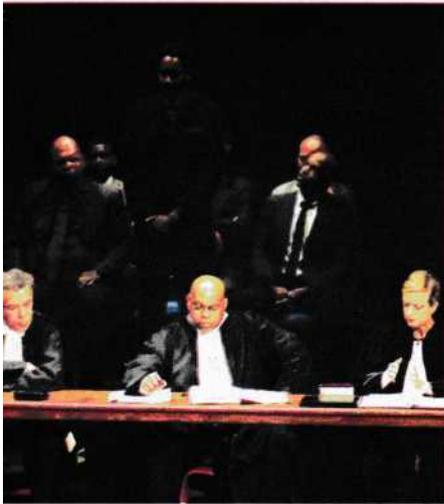
Lire aussi en page 72.

guadeloupe **1** TOUS LES JOURS
18H45

Luc Saint-Eloy sort le grand jeu

PAR CÉCILIA LARNEY

Programmée dans le cadre de Cap Excellence en théâtre, les 17 et 18 mai, aux Abymes, **L'IMPOSSIBLE PROCÈS**, PIÈCE DE LUC SAINT-ELOY, est une remarquable performance artistique qui honore l'engagement des 18 Guadeloupéens déterminés à défendre leur dignité.



©Jimmy Pierrot/Cap Excellence



©Jimmy Pierrot/Cap Excellence

Pierre Santini a interprété le président du tribunal dans *L'Impossible procès*. Il s'est dit « heureux et fier d'accompagner une équipe engagée dans ce combat pour la vérité ! »

ILS ÉTAIENT 18...

Georges Baden, ouvrier mécanicien - **Albert Caracalla**, enseignant - **Edouard Danchet**, biologiste - **Amédée Etilce**, ouvrier électronique - **Rémi Flessel**, conducteur de travaux - **Serge Glaude**, instituteur - **Mathias Gustave**, étudiant en Sciences - **Ken Kelly**, employé d'assurances - **Gérard Lauriette**, instituteur - **Claude Makouke**, médecin - **Antoine Marguerite**, technicien du bâtiment - **Roland Minatchy**, étudiant en Sciences - **Saturnin Nicolo**, employé de bureau - **Michel Numa**, médecin - **Félix Rodes**, avocat - **Henry Rodes**, journaliste - **Georges Rupaire**, instituteur - **Pierre Sainton**, médecin.

Ce procès-là valait bien quelques nuits blanches. Comment mettre en scène le procès historique des 18 Guadeloupéens à Paris, inculpés pour leur appartenance — supposée ou avérée — au GONG*, suite aux émeutes des 26 et 27 mai 1967, à Pointe-à-Pitre ? Aux 18 inculpés, s'ajoutent les 17 avocats de la défense, des témoins prestigieux (Aimé Césaire, Rosan Girard, Jean-Paul Sartre, Paul Valentino, Paul Vergès...), le président du tribunal, des militaires (le procès

se déroulant devant une cour martiale), l'avocat général... Une équation insoluble que Luc Saint-Eloy a pourtant réussi à résoudre en proposant une adaptation du texte du Guy Lafages, qui convainc. Depuis sa première présentation, en 2018, en Martinique, *L'Impossible procès* remporte l'adhésion du public. Après L'Artchipel de Basse-Terre, en décembre, le Black History Month, à Cinéstar, en février, les festivaliers de Cap Excellence en théâtre ont salué la prestation des comédiens par une standing ovation, le 18 mai, au complexe Félix-Proto des Abymes. Un plébiscite partagé par les vrais protagonistes — Serge Glaude, Ken Kelly —, présents dans le public. C'est dire. « *La pièce permet de mieux éclairer les journées des 26 et 27 mai, mais*

elle montre aussi qu'il y avait une race d'hommes Guadeloupéens prêts à se battre pour de vraies valeurs et la défense de leur dignité », rappelle Luc Saint-Eloy. Lors du procès, Rémi Flessel, conducteur de travaux déclarait : « *Nous ne voulons pas que nos enfants aient à lutter pour les mêmes causes contre lesquels je m'éleve aujourd'hui !* » Et pourtant...

STANDING OVATION !

Parce que l'injustice qu'ont subie ces 18 Guadeloupéens ne laisse pas insensible, les bonnes volontés adhèrent au projet. Ainsi, Pierre Santini, figure du théâtre et du cinéma français, a endossé le rôle sur-mesure du président du Tribunal. De quoi redonner des ailes à l'équipe (dont Eric Delor, Caroline Savard, Harry Baltus, Marc-Julien Louka, Delphine Lacouque..., fabuleux dans leur interprétation), et au metteur en scène, parfois las de porter à bout de bras cette pièce monumentale, mais... tellement salutaire ! Convaincu que cette pièce contient les ingrédients pour nous faire redresser la tête et aller de l'avant, Luc Saint-Eloy est prêt à tous les défis. « *Il nous reste à conquérir le monde* », a-t-il lancé à l'issue de la représentation. Quand on vous dit qu'il aime les nuits blanches ! ■

*GONG : Groupe d'organisation nationale de la Guadeloupe

« Ce procès a eu lieu il y a 50 ans mais il est totalement actuel »

18 Guadeloupéens sont arrêtés à la suite des émeutes des 26 et 27 mai 1967, au cours desquelles huit personnes périssent, un nombre encore contesté aujourd'hui. Ces hommes attendent leur procès devant la Cour de Sécurité d'État à Paris, pendant de longs mois derrière les barreaux. Ils sont accusés d'atteinte à l'intégrité du territoire, sous couvert du GONG (groupe d'organisation nationale de la Guadeloupe) et risquent la prison à vie. L'adaptation sur les planches de Luc Saint-Eloy à partir du texte de Guy Lafages a été jouée en début de mois au Cinestar dans le cadre du Black History Month.

Pourquoi avoir choisi de monter cette pièce ?

Ce procès a eu lieu il y a 50 ans mais il est totalement actuel, parce que rien n'a changé et ces hommes avaient raison d'essayer d'apporter une réponse, une réflexion à un système inégal. Même si certains allaient jusqu'à demander l'indépendance, mais ce n'est pas un crime de demander l'indépendance, cela passe par l'évolution statutaire. Césaire le disait : tous les jours on en parle dans la presse nationale et ces personnes ne sont pas jugées pour atteinte à la sûreté de l'État, elles ne sont pas déportées non plus. Il y a quand même eu une injustice d'avoir incarcéré des gens qui n'avaient rien à voir avec les émeutes.

Aujourd'hui, il y a encore matière à débat. Sous François Hollande, il a été demandé à l'historien Benjamin Stora un rapport sur les émeutes de 1967 qui a ensuite été remis au ministère des Outre-mer et au président. Il a été reconnu qu'il y a eu un massacre et c'est un pas en avant. Seuls huit morts ont été identifiés, mais les historiens guadeloupéens disent qu'on est au-delà de 80 morts. Certains morts ont été cachés par peur des représailles, jusqu'à présent certaines personnes ne veulent pas parler de cette période qui a traumatisé la population.

Comment avez-vous rusé pour transposer ce procès de 10 jours en une pièce de deux heures ?

Le défi principal était la mise en scène. Le texte de Guy est un travail énorme, mais ma première réaction était "c'est immontable". Les personnages sont trop nombreux, il y en a une soixantaine, plus de 22 témoins, il a fallu faire des choix par rapport aux discours des uns et des autres.

D'une part vous avez les 17 avocats qui sont brillants, toutes leurs interventions sont une leçon d'histoire. Mais toutes les interventions des inculpés c'est encore pire, limite on se demande s'ils n'ont pas été leurs propres avocats et donc c'est complémentaire. J'avais compris qu'il y avait deux-trois têtes pensantes du GONG comme Pierre Sinton ou Serge Glaude. Il fallait équilibrer entre les prises de parole, les défis du système judiciaire, celles du système militaire et faire en sorte qu'il y ait à la fois des moments de détente et des moments de boxe.

Justement, cette pièce est une adaptation, quelles sont les libertés que vous vous êtes accordées ?

Je n'ai pas voulu respecter la messe des tribunaux, la mise en scène est très moderne. J'ai eu l'idée d'un écran en tulle pour faire une sorte de boxe, parce qu'à l'époque cela n'existait pas et moi je trouvais ça intéressant d'isoler les accusés, ils sont en prison depuis 8-9 mois, ce sont des fauves.



Durant cinq jours, la pièce a fait salle comble au Cinestar des Abymes

Également lors des plaidoiries certains avocats disaient : « je n'ai pas l'intention de plaider » et comme ils étaient plusieurs à l'avoir répété je voulais qu'ils le disent d'une même voix tout en étant très nombreux. D'où l'idée transformer tout le monde en avocat, que l'on ne sache pas qui est qui. Cela veut dire : le public, jugez vous-mêmes !

Dans la réalité l'avocat général est un homme, mais dans la pièce Hugues Borel est joué par une femme. C'est en Martinique que j'ai répété la pièce, sur place il fallait que je trouve un président et un avocat de type caucasien, je n'en trouvais pas et le temps passait. On me parle d'une comédienne formidable, je suis réticent à l'idée de changer le genre du procureur, mais je lui fais passer l'audition. Je l'ai interrompue avant la fin des essais : "vous êtes mon procureur". Elle avait l'étoffe, elle avait la gouaille elle avait tout. À un moment, je me suis donné la liberté de faire un duel de femmes, entre la procureuse et l'une des avocates. Humainement, on sent que deux femmes jouent leur carrière.

J'ai tenté de faire un véritable spectacle, en mettant un peu d'humour et j'ai eu envie de rendre hommage à Jacques Nestor. Pour moi le sujet c'est le racisme et le climat qui régnait dans ces années en Guadeloupe. Les ouvriers manifestent pour avoir quelques sous d'augmentation, une manifestation qui finit en émeute. Avec le recul on voit bien que le procès est un masque de ce crime. L'affaire Snarsky, ce blanc propriétaire d'un magasin qui lâche son chien sur un cordonnier handicapé, déclenche une colère compréhensible, elle est révélatrice d'un climat inacceptable.

Mais la pièce a été très bien accueillie, ça ne rend personne aigri, j'ai vu tout le monde apaisé. Les survivants qui sont venus voir la pièce m'ont même dit que ça les avait rajeuni.

« L'impossible procès » de Luc Saint-Eloy revient en Guadeloupe les 17-18 et 19 mai prochains dans le cadre du festival Cap Excellence en théâtre. Plus d'infos : www.impossible-proces.com

L'impossible procès

3 février 2019

—Par Scarlett Jesus —

Février est, pour certains une période où, par l'intermédiaire du Carnaval, l'on se doit de tout oublier. Mais d'autres, au contraire, ont choisi de faire de février est un mois de recueillement, consacré à la mémoire des événements tragiques de 1967 et au procès des 18 Guadeloupéens qui s'ensuivit, en février-mars 1968, pour « atteinte à l'intégrité du territoire français ». Car de février 1968 à février 2009, date à laquelle la population de la Guadeloupe se trouvera à nouveau engagée dans un mouvement social de 44 jours, ce mois marque la résistance d'un peuple qui n'a de cesse de se battre pour sa liberté. « L'Impossible procès », est une pièce de théâtre écrite par Guy Lafages. Le texte emprunte de larges extraits aux audiences du procès rapportés par l'ouvrage de référence « Le procès des Guadeloupéens ». Initialement écrite en vue de réaliser un film documenté, la compagnie du Théâtre de l'air nouveau a demandé à Luc Saint-Eloy de mettre en scène cette pièce. De fait, les spectateurs se voient plongés dans un huis clos reproduisant la Cour de sûreté de l'État, au sein de laquelle une quinzaine d'acteurs vont interpréter près de 60 personnages différents. Astucieusement, la projection sur grand écran d'une journaliste commentant le procès, va donner l'illusion d'un reportage en direct. Ce jeu entre reportage cinématographique et reconstitution dramaturgique, se double curieusement d'une situation inattendue : la représentation ayant lieu dans une des salles du cinéma Multiplex des Abymes. « Impossible », ce procès l'est à plusieurs niveaux. Tout d'abord parce que toute la lumière n'a pu être faite sur ces événements, à commencer par celui concernant le nombre exact de morts. Les éléments portés à la connaissance du public le



L'impossible

procès

**d'après le texte de Guy
Lafages
adaptation et mise en
scène de
Luc Saint-Éloy**

seront donc sous forme de fragments, se succédant comme le seraient des chapitres d'une histoire « à trous » cherchant à s'élaborer. Mais « impossible » aussi parce que ce procès apparaît comme quelque chose d'impensable, d'inconcevable et pour tout dire d'inacceptable. Comment ne pas voir que l'arrestation des 18 personnes, détenues ensuite arbitrairement pendant 19 jours avant leur procès, n'a pas d'autre mobile que leur appartenance à un groupe d'organisation nationale le GONG ? Et qu'il s'agit en réalité de démanteler cette organisation en s'en prenant à ses leaders. Comment comprendre autrement les tirs à bout portant émanant des forces de l'ordre sur des ouvriers du BTP en grève désarmés auxquels se sont joints des sympathisants ? A défaut d'archives filmiques, des esquisses crayonnées sont projetées sur écran, évoquant une foule en colère, des cris, des poings dressés derrière une grille, puis la chemise ensanglantée de Jacques Nestor, jeune militant du GONG, mortellement touché (visé ?). S'ensuit alors, un moment de grande émotion lorsque les inculpés, pour rendre hommage à leur camarade, entonnent l'hymne traditionnellement chanté lors des veillées funéraires, un chant que le public, en sourdine va accompagner tel un chœur antique : Ou lé lé le... Elwa o ou ka voyagé... « Impossible » enfin, n'est-ce pas ce procès qui n'aura jamais lieu des auteurs d'un massacre qui fit,

officiellement, 7 morts et certainement bien plus ? Le procès aussi d'un système, le colonialisme, qui entend, par la peur, maintenir sous sa dépendance un peuple aspirant à rompre ses chaînes. C'est à cette réflexion que le public et la jeunesse en particulier sont conviés, invités à réfléchir sur le sens du mot « autonomie », ou encore à s'interroger sur ces hommes convoitant portefeuilles et autres mandats lucratifs plutôt que d'œuvrer à la libération de leur peuple. Face à ces impossibilités, on doit néanmoins se féliciter de la réussite d'une entreprise ambitieuse qui a fait le pari d'une adhésion du public à une forme de théâtre pédagogique, « au service de l'histoire ». Une réussite qui est le fruit d'un savant dosage entre sérieux, honnêteté intellectuelle, mais aussi émotion et humour. Enfin, c'est la réussite d'un projet qui a fait le pari que la jeunesse saura porter l'héritage que des hommes intègres et courageux, venus à leur rencontre à l'issue du spectacle, ont voulu lui transmettre. Respé pou gran moun !

Guadeloupe, Les Abymes, 2 février 2019. S.J.

L'Impossible procès, devoir d'Histoire en Guadeloupe de Guy Lafages, adaptation et mise en scène de Luc Saint-Eloy

Posté dans 19 février, 2019 dans [critique](#).



L'Impossible Procès, devoir d'Histoire en Guadeloupe de Guy Lafages, adaptation et mise en scène de Luc Saint-Eloy

En 1967, un grave incident raciste eut lieu à Basse-Terre, chef-lieu du département de la Guadeloupe. Et Max Jeanne s'en est inspiré pour écrire un roman poético-réaliste *La Chasse au Racoön* ponctué d'humour rabelaisien et qui transforma une confrontation en légende. Vladimir Snarsky, propriétaire blanc d'un magasin de chaussures lâcha son berger allemand pour chasser Raphaël Balzinc, un vieux cordonnier noir et handicapé qui installait son étal en face de son commerce. Znarsky, militant au parti gaulliste U.N.R., dit à son chien: «Dis bonjour au nègre ! Ce qui fut à l'origine d'émeutes et de grèves à Basse-Terre et à Pointe-à-Pitre; le préfet fit déployer deux escadrons de gendarmerie.

Le caractère xénophobe du geste était évident et l'association entre chien et esclavage avait rouvert une blessure encore trop présente à la mémoire et évoquait des souvenirs pénibles. Et cela avait provoqué une émotion dans toute l'île et déclenché une colère anticolonialiste qui couvait depuis longtemps! Il y

n'a jamais été confirmé. Mais, à la suite de ces violences, dix-huit Guadeloupéens, issus de toutes les classes de la société, furent traduits devant la Justice. Accusés de porter atteinte à l'intégrité du territoire français et de meurtre. Le procès eut lieu du 9 février au 1er mars 1968.

À l'occasion du cinquantenaire de ce procès devant la dixième Chambre correctionnelle à Paris, Luc Saint-Eloy, auteur dramatique, acteur et metteur en scène mais aussi directeur artistique du Théâtre de l'Air nouveau, a créé un spectacle inspiré des interventions authentiques prononcées les derniers jours du procès. Cette reconstitution, conçue par Guy Lafages et Luc Saint-Eloy, à partir des plaidoyers des avocats et des verdicts prononcés, est d'un grand intérêt historique. Elle rassemble en effet la population guadeloupéenne autour d'une période importante d'une histoire que les archives officielles existantes n'ont jamais permis d'élucider. Mais c'est surtout une création artistique où le metteur en scène clarifie les opinions de l'auteur et impose une remise en question critique des rôles alors joués par les différentes structures alors au pouvoir en Guadeloupe.

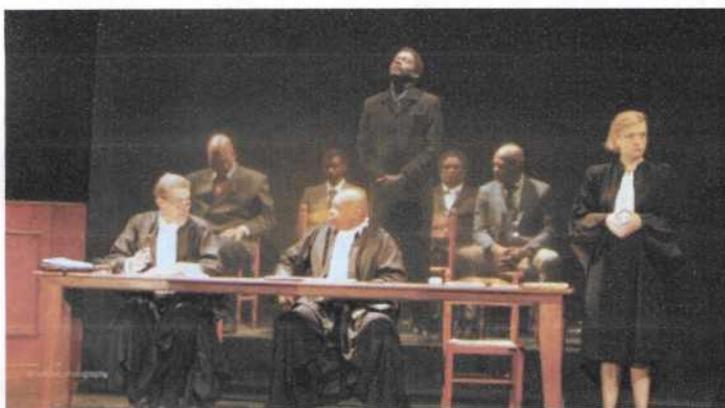


Photo Félix Denis

Dès le début, les différentes interventions sont annoncées sur écran et soulignent les thématiques qui seront abordées, pour casser l'illusion et mettre en valeur les éléments formels. Cette suite de courts épisodes s'inspire de la dialectique chère à Bertolt Brecht et permet aux auteurs d'insister sur l'opposition entre les preuves de culpabilité présentés par l'accusation et la manière dont elle a pu falsifier des documents pour faire valoir son point

de vue.

Il en ressort un doute profond quant à la véracité des propos tenus au fur et à mesure du procès, quant à la nature dite subversive du G.O.N.G (Groupement d'Organisation National Guadeloupéen). En montrant que le fait de choisir quelques lignes d'un article publié dans *Le Progrès social*, ou d'isoler un certain nombre de phrases de leur contexte ne signifiait en aucun cas que cet article constituait une atteinte à l'intégrité du territoire national... Ainsi, l'avocat de la Défense balaye-t-il vite les arguments du Procureur! La dialectique brechtienne joue ici un rôle important et le metteur en scène impose une forme de réalisme critique teinté d'émotion.

La salle avec quelques praticables reproduisant le lieu du procès, est sobre et sinistre; il n'y a guère ici d'émotion, exception faite des extraits de films réalisés à l'extérieur du Tribunal en métropole. Mais un groupe de militaires alignés aux côtés du Président de séance crée un malaise qui tourne vite au ridicule. Le Procureur de la République est joué par une femme (Carolin Savard) crispée, haineuse et caricaturale, sans humanité. En contradiction avec la sobriété du lieu, la vision épique de cette réalité est transformée par le regard critique des concepteurs. Mais les dix-huit inculpés placés derrière leurs avocats, juste en

En poursuivant votre navigation sur ce site, vous acceptez l'utilisation de cookies pour vous proposer des publicités ciblées adaptées à vos centres d'intérêts, la mémorisation de vos préférences et paramètres, pour faciliter votre processus de connexion, recueillir et analyser des statistiques sur les activités de nos sites et services et enfin collaborer avec des partenaires en hébergeant leurs contenus ou annonces publicitaires. Pour en savoir plus et paramétrer les cookies, [cliquez ici](#).

Un extrait de film pour la télévision avec une journaliste à Paris qui explique le déroulement du procès qui va avoir lieu apporte une vérité certaine à la scène. Il y a des moments de réalisme critique, comme savait en créer le grand metteur en scène allemand Erwin Piscator. Et l'ensemble du spectacle (scénographie et lumière de Stéphane Loirat) est ponctué d'actualités télévisées de l'époque. Avec des images sur écran des protagonistes de cette tragédie. Ce qui bouscule notre perception et nous fait parfois tout remettre en question.

Les contradictions entre réel et «réel critique» nous amènent à réfléchir sur l'évènement. Cela en devient même une sorte de pédagogie associée à la fonction épique du spectacle. Certains acteurs, très connus dans la région, ont ainsi pu assumer leurs personnages sans une imitation réaliste, ce qui leur aurait permis de faire valoir leur jeu virtuose. Comme Marc-Julien Louka qui imite Aimé Césaire, ou Eric Delors devenant le Félix Rodes puissant que tout le monde a entendu à la radio à la suite de son acquittement. Il y a aussi les interventions tonitruantes de Ruddy Sylaire qui joue maître Mainville-Darsières (1922-1998) un avocat martiniquais de la défense et ami de Frantz Fanon, encore plus vrai que dans la vie. La puissante Isabelle Laporte, joue, elle aussi, une avocate. Et dans un numéro très réaliste, l'impeccable Théo Dunoyer interprète Gérard Lauriette (1922-2006), un pédagogue exceptionnel sorti Major de sa promotion à l'École Normale, il décida à vingt ans d'échapper à «l'asservissement intellectuel du blanc». Et expulsé de l'enseignement public au motif d'aliénation mentale avant d'être mis à la retraite d'office à trente-neuf ans! Dans l'école privée qu'il fonda, il obtenu de très bons résultats. Selon lui, l'enfant guadeloupéen devait partir de ce qu'il connaissait pour s'ouvrir à une autre langue et à une autre culture, il préconisa l'usage du créole en classe pour favoriser les apprentissages... Un personnage hautement théâtral mais qui n'avait rien à voir avec les accusations alors portées contre lui et qui chercha à divertir la Cour et le public. Il arrive sur scène avec les vrais survivants de cette tragédie qui se trouvaient déjà dans la salle...

Des ombres rougeâtres font sortir les personnages de leur passé mystérieux qui s'imposent alors comme des figures platoniciennes observant une vie autre, celle qui dansait sur les murs de la grotte. Ils fascinent les spectateurs en leur prouvant que les avocats de l'Etat avaient essayé de prouver l'impossible : le lien entre les membres du G.O.N.G et le soulèvement qui avait alors bouleversé le pays.

Il y eut récemment *Delgrès*, un spectacle-reconstitution du combat de Delgrès (une plaque en la mémoire de ce Guadeloupéen a été placée dans la crypte du Panthéon à Paris : «Héros de la lutte contre le rétablissement de l'esclavage à la Guadeloupe, mort sans capituler avec trois cents combattants au Matouba en 1802. Pour que vive la liberté.») *L'Impossible Procès* est un autre moment important de théâtre politique qui clarifie les choses en contribuant à une réflexion sérieuse sur un événement historique de cette île française, si éloignée de la métropole.

Alvina Ruprecht

Spectacle présenté au Cinéstar-Les Abymes du 1 au 5 février, Z.A.C. de Dothémare, Parc d'activité La Providence, Les Abymes (Guadeloupe).

Ouvrage collectif de Guy Lafages, d'après *Le Procès des Guadeloupéens*, Editions L'Harmattan. Mé '67 de Raymond Gama et Guy Sainton : articles de presse et documentation personnelle.

LOISIRS & CULTURE

THÉÂTRE

CINQ REPRÉSENTATIONS
DE L'IMPOSSIBLE PROCÈS

La pièce de Luc Saint-Eloy, *L'impossible procès*, sera jouée dès ce soir et jusqu'au 5 février à Cinestar, aux Abymes, dans le cadre de la Black history month.

par Sarah BALAY
s.balay@agmedias.fr

Seul rendez-vous unique représentation en Guadeloupe, le 13 décembre, à l'Artchipel de Basse-Terre, avait fait salle comble. Ceux qui avaient manqué le rendez-vous peuvent désormais se réjouir puisque cinq représentations de la pièce historique événement *L'impossible procès*, sont programmées à Cinestar, aux Abymes, à l'occasion de la Black history Month (mois de l'histoire des Noirs), organisée jusqu'au 17 février. Cette œuvre, mise en scène et adaptée par Luc Saint-Eloy, d'après un texte de Guy La-

fages, est la reconstitution théâtrale d'un procès historique qui s'est déroulé du 19 février au vendredi 1er mars 1968 devant la 17e chambre correctionnelle des tribunaux de Paris.

« Découvrir un passé
douloureux »

Sur le banc des prévenus ? Dix-huit Guadeloupéens, membres du Gong (Groupe d'organisation nationale de la Guadeloupe), journalistes ou simples militants que l'on accusait, à l'époque, d'exploiter à son profit plusieurs émeutes dont celles de Pointe-à-Pitre en mai 1967 lors d'une grève



Lors de sa première représentation en Guadeloupe, le 13 décembre, l'Artchipel de Basse-Terre affichait complet (500 places). (Photo : Yvor J.Lapinard)

d'ouvriers du bâtiment qui avait dégénéré. « Cette création permet à la jeune génération de découvrir un passé douloureux et de comprendre les raisons de ces mouvements d'engagement, de résistance et d'opposition », fait-on savoir. Créée en Martinique après plus de trois ans de travail, cette pièce trouve enfin son écho en Guadeloupe, pour le plus grand bonheur de son metteur en scène. « Suite à notre unique représentation nous avons fait beaucoup de déçus, confie Luc Saint-Eloy. Avec cette pièce nous touchons à l'âme de la Guadeloupe. Ces inculpés sont

des grands hommes à qui nous n'avons pas encore rendu hommage. Certains ont fait jusqu'à neuf mois de prison. Des événements qui ont laissé des traces. » Au total, la pièce, de 2h15, compte une soixantaine de personnages. Les 18 inculpés sont interprétés par six comédiens de Guadeloupe, Martinique et de Paris. Lors de la représentation de ce soir, huit de ces inculpés encore vivants seront présents pour témoigner et échanger avec le public. *L'impossible procès*, du 1er au 5 février, au Cinestar des Abymes. Billets en vente à Cinestar et sur Lesabymes-cinestar-vad.cotecine.fr/Reserver. Tarif : 28 euros.

BASSE-TERRE

« L'impossible procès » une œuvre poignante

Comment oublier ces émeutes de mars et mai 1967, à Basse-Terre et à Pointe-à-Pitre ? Des Guadeloupéens avaient été déferés devant la 17e chambre correctionnelle des tribunaux de Paris. La pièce, mise en scène par Luc Saint-Eloi, retrace ce procès. Elle a été ovationnée, jeudi soir, par une salle bondée.

Nous avons rarement assisté à une représentation théâtrale aussi intense en émotion. Celle que nous a offert L'Archipel, jeudi soir, est à inscrire dans l'histoire de l'art dramatique locale. De par sa singularité, mais aussi sa durée et sa distribution.

L'impossible procès. C'est bien de cette pièce dont il est question. Une œuvre adaptée et mise en scène par Luc Saint-Eloi, d'après un texte de Guy Lafages, tiré des ouvrages *Le procès des Guadeloupéens* (L'Harmattan), *Mé 67* de Raymond Gama et Jean-Pierre Sainton, et *Bagalles avant et après*, de Félix Rodès. Une pièce qui, en 2 h 15, parvient à résumer ce que des dizaines de discours en 50 années d'histoire ne sont parvenus à faire, et à raconter une dizaine de journées de procès. Par conséquent, il convient de saluer le talent et les exploits de cette vingtaine de comédiens qui, de façon magistrale, a réussi à interpréter près d'une soixantaine de personnages (magistrats, dix-huit inculpés, dix-sept avocats, sans oublier les témoins).



La pluridisciplinarité, avec notamment l'apport de la vidéo, avait toute sa place dans cette création qui a été saluée par les patriotes de l'époque. Ils sont montés sur scène pour recevoir l'ovation du public.

Le public de L'Archipel, qui a fait salle comble, a ainsi pu assister à ce procès qui, du 19 février au 1er mars 1968, a occupé l'espace médiatique français. Nombreux sont ceux et celles qui se souviennent de ce procès de 18 patriotes guadeloupéens. Il s'agit de Pierre Sainton, Claude Makouke, Serge Claude, Georges Baden, Albert Caracalla, Félix Rodès, Henri Rodès, Gérard Lau-

riette, Mathias Gustave, Ken Kelly, Roland Minatchy, Amédée Etilce, Michel Numa, Édouard Danchet, Rémi Flessel, Georges Rupaire, Antoine Marguerite et Saturnin Nicolo. Certains étaient médecins, d'autres enseignants, employés ou tout simplement étudiants.

UN SYSTÈME DÉNONCÉ

Après avoir été brutalement arrêtés, soit sur leur lieu de

travail, ou à leur domicile, puis jetés en prison comme de vulgaires voyous, ils sont traduits devant la Cour de sûreté de l'État. Il y a un 19e inculpé, Louis Théodore, qui sera jugé par contumace, car en fuite au moment de ce procès. Que leur reproche-t-on ? Atteinte à l'intégrité du territoire. Ils sont membres du Gong (Groupe d'organisation nationale de la Guadeloupe),

ou encore rédacteurs du journal *Le progrès Social*, sinon militants de certaines associations patriotiques. On leur reproche d'être à la manœuvre de manifestations susceptibles de déstabiliser le pays.

Et pour cause, quelques mois auparavant, la Guadeloupe est bouleversée par deux émeutes sanglantes. L'une à Basse-Terre, en mars 1967, qui fait suite à un incident raciste opposant un vendeur de chaussures d'origine ichèque (mais naturalisé français) et un modeste cordonnier de la place. L'autre à Pointe-à-Pitre, deux mois plus tard, où une banale grève d'ouvriers du bâtiment finit par déraper suite à une phrase prononcée par un membre de la délégation patronale. Alors, certains qui ont souvent eu l'occasion de dénoncer le système colonial, sont pointés du doigt par les autorités.

UNE SEULE REPRÉSENTATION ?

Mais si ce procès est considéré comme « impossible », c'est parce qu'il semble invraisemblable, inconcevable, inadmissible et irrecevable. Mais certainement

pas pour les autorités qui entendent freiner un nouveau courant révolutionnaire clandestin, dont l'objectif est clairement affiché : l'indépendance de la Guadeloupe.

On peut le dire : nous avons assisté à une grande œuvre, mémorable, reconnue d'ailleurs par les principaux concernés qui avaient réussi à éviter la prison à vie. Certains d'entre eux ne sont plus de ce monde, à l'instar du Dr Pierre Sainton qui nous a quittés il y a quelques jours, et pour qui une minute de silence a été observée. Mais les autres se trouvaient bien là, à L'Archipel, pour assister à cette unique représentation. Et c'est là le succès de Luc Saint-Eloi, qui aurait tellement aimé que davantage de Guadeloupéens puissent assister à la représentation. C'est trop d'efforts, trop d'énergie pour se contenter d'une seule représentation. D'où ce souhait de voir se prolonger l'accompagnement de la Région Guadeloupe, pour favoriser notamment des tournées. Il faut bien continuer à coproduire de tels chefs-d'œuvre artistiques.

Vor J. LAPINARD



DelOne Photography

L'adaptation théâtrale propose de larges extraits des audiences.

L'heure du Gong a sonné

L'histoire d'un procès
historique, politique,
idéologique.

Sur la scène de L'Archipel, à Basse-Terre, va se dérouler un procès traduisant dix-huit patriotes guadeloupéens devant la Cour de Sécurité de l'Etat. Ils sont jugés pour atteinte à l'intégrité du territoire français. Qui sont ces hommes ? Que leur reproche-t-on ? *L'impossible procès* est une adaptation théâtrale proposant de larges extraits des audiences, tels que rapportés dans l'ouvrage de référence du même nom. Une pièce mise en scène par Luc Saint-Eloy. Plus de cinquante

ans après les événements de Mai 67 en Guadeloupe, une pièce de théâtre de plus de 2 heures met en scène le célèbre procès du Gong (Groupe d'Organisation Nationale de la Guadeloupe). Sur scène, la pièce mêle réalité et mise en scène. Pour raconter l'horreur du massacre perpétré dans les rues de Pointe-à-Pitre les 27 et 28 mai 1967, faisant au moins 8 morts (87, voire 200, selon les sources). Deux jours de manifestations réprimées dans un bain de sang par les forces de l'ordre. Deux jours



De ce combat contre l'inconnu qui défile toute logique. Luc Saint-Eloy met en jeu l'insistante vérité qui nous concerne tous et empêche de se tenir à l'écart.

de malheur. Un malheur longtemps enfoui dans la mémoire collective. Totalement absent de la mémoire collective française. Au cours des nombreuses manifestations qui suivent les événements de la fin mai 67, les arrestations de militants guadeloupéens se multiplient. Les procès s'enchaînent. Mais le coup porté au mouvement indépendantiste, le GONG, est des plus violents. Aimé Césaire et Jean-Paul Sartre feront partie des témoins de la défense, avec Camille Darsières au rang des avocats. Malgré l'ouverture récente de certaines archives, malgré les recherches et les enquêtes, cette épreuve sanglante reste aujourd'hui méconnue. Mais, la Guadeloupe

n'oublie pas, Luc Saint-Eloy non plus. *L'impossible procès*, c'est l'histoire d'un procès hors norme, comme le veut l'expression consacrée. Celui qui se tient à Paris fin février 1968 dénonce, derrière la loi de départementalisation de 1946, le masque du colonialisme. Dix-huit prévenus. Douze jours d'instruction. *L'impossible procès*, c'est l'histoire d'un procès qui a abouti à cinq condamnations à des peines de prison avec sursis et 13 acquittements. C'est l'histoire d'un procès historique. Politique. Idéologique. Une affaire d'Etat. Dans un ouvrage de 320 pages paru aux éditions L'Harmattan, l'écrivain Guy Lafage revient sur ces audiences, suivant les principaux protagonistes du procès sur leur banc, à la barre, bras croisés, ou au contraire dans le feu d'une plaidoirie. Luc Saint-Eloy, homme de théâtre hanté par la mémoire, plonge dans l'univers de ce procès en correctionnelle.

HUMANITÉ ET ÉMOTION...

Ecrire 1967 sur corps et voix était alors vital afin d'interroger ce présent, pour envisager un futur. Propulsé dans le prétoire, il tourne les pages pour nous jeter la vérité en pleine figure. Pour l'accompagner dans ce défi, il fait appel aux plus talentueux. Seize comédiens incarnent, avec profondeur, les soixante figures de la spirale infernale dans laquelle ils se retrouvent enfermés. Avec son théâtre du réel, le metteur en scène apporte ce qu'un article ou un documentaire ne pourrait exprimer : une dimension humaine et de l'émotion. Le message qui en jaillit explose avec d'autant plus

LE THÉÂTRE AU SERVICE DE L'HISTOIRE

La Guadeloupe de 1967 se relève douloureusement du cyclone Inès de 1966. Une grande partie des Guadeloupéens mène une vie de misère (chômage, habitat insalubre, démographie élevée...). Un climat d'injustice pèse sur l'île notamment lors des élections entachées de fraudes. Les élections de mars 1967 nourrissent les tensions. Gerty Archimède, première femme noire avocate, se voit privée de sa victoire. Les 26 et 27 mai 1967, une grève d'ouvriers du secteur du bâtiment s'achève tragiquement. Des forces de l'ordre tirent à balle réelle. Le GONG (Groupe d'Organisation Nationale de la Guadeloupe) est accusé d'être un mouvement subversif qui détourne la colère à son profit. Des arrestations ont lieu, tant en Guadeloupe qu'en France hexagonale. Dix-huit guadeloupéens se retrouvent ainsi devant les tribunaux, pour un crime qu'ils n'ont pas commis, sinon celui de dénoncer un système colonial accablant. Aimé Césaire, Jean-Paul Sartre, Paul Vergès, Rosan Girard, Paul Valentino, Henri Nadir-Rousseau et bien d'autres témoignent à la barre.

de force. Le temps d'une pièce, la vérité est au pas de notre porte. Faites silence. Le rideau va se lever. Nous sommes au rendez-vous de l'Histoire.

Jacqueline Brunelle

A Basse-Terre, L'Artchipel. Jeudi 13 décembre, à 20 heures. Durée 2h 15. Réservations : 05 90 99 29 13.



47^e FESTIVAL
DE FORT-DE-FRANCE

19 Juillet 2018
F. Anilles Martinique

Coup de théâtre dans le procès des patriotes du Gong

MÉMOIRE. Aujourd'hui et demain, à 19h30, au Théâtre Aimé-Césaire, va se dérouler un procès traduisant dix-huit patriotes guadeloupéens devant la Cour de Sûreté de l'État. Ils sont jugés pour atteinte à l'intégrité du territoire français. Qui sont ces hommes ? Que leur reproche-t-on ? Une pièce mise en scène par Luc Saint-Eloy.

50 ans après le massacre du Groupe d'Organisation Nationale de la Guadeloupe, une pièce de théâtre de plus de 2 heures mettra en scène, ce jeudi et ce vendredi, « le procès du Gong ». Sur la scène du Théâtre Aimé-Césaire, le metteur en scène guadeloupéen mêle la réalité et la mise en scène. Pour raconter l'horreur du massacre perpétré dans les rues de Pointe-à-Pitre les 27 et 28 mai 1967, faisant au moins 8 morts (87, voire 200, selon les sources). Deux jours de manifestations réprimées dans un bain de sang par les forces de l'ordre françaises. Deux jours de malheur. Un malheur longtemps enfoui dans la mémoire collective guadeloupéenne. Totalement absent de la mémoire collective française. Au cours des nombreuses manifestations qui suivent les événements de la fin mai 67, les arrestations de militants guadeloupéens se multiplient. Les procès s'enchaînent. Mais le coup porté au mouvement indépendantiste, le

GONG, du fait des massacres, est des plus violents. Aimé Césaire et Jean-Paul Sartre feront partie des témoins de la défense, avec Camille Darsières au rang des avocats. Malgré l'ouverture récente de certaines archives, malgré les recherches et les enquêtes, cette tache sanglante reste aujourd'hui méconnue. Mais les Guadeloupéens n'oublient pas, Luc Saint-Eloy non plus.

L'HEURE DU GONG A SONNÉ

« L'impossible procès », c'est l'histoire d'un procès. Un procès hors norme, comme le veut l'expression consacrée. Celui qui se tient à Paris fin février 1968 dénonce, derrière la loi de départementalisation de 1946, le masque du colonialisme. 18 prévenus, 12 jours d'instruction. « L'impossible procès », c'est l'histoire d'un procès qui a abouti à cinq condamnations à des peines de prison avec sursis et 13 acquittements. C'est l'histoire d'un procès historique. Politique. Idéologique. Une affaire d'État.

Dans un ouvrage de 320 pages paru aux éditions L'Harmattan, l'écrivain Guy Lafage, revient sur ces audiences, livrant les principaux protagonistes du procès sur leur banc, à la barre, bras croisés, ou au contraire dans le feu d'une plaidoirie. Luc Saint-Eloy, homme de théâtre hanté par la mémoire, marqué à vif par l'Histoire, nous plonge dans l'univers de ce procès en correctionnelle. Ecrire 1967 sur corps et voix était alors vital afin d'interroger ce présent, pour envisager un futur. Propulsés dans le prétoire, il tourne les pages pour nous jeter la vérité en pleine figure. Pour l'accompagner dans ce défi, il fait appel aux plus talentueux. Seize comédiens incarneront à eux seuls, avec profondeur, les soixante figures de la spirale impitoyable dans laquelle ils se retrouvent enfermés. Avec son théâtre du réel, le metteur en scène apporte ce

qu'un article ou un documentaire ne pourrait exprimer : une dimension humaine et de l'émotion. Le message qui en jaillit explose avec d'autant plus de force. Le temps d'une pièce, la vérité est au pas de notre porte. Faites silence. Le rideau va se lever. Nous sommes au rendez-vous de l'Histoire.

J. Brunelle

► Jeudi 19 et le vendredi 20 juillet à 19h30. « L'impossible procès » au Théâtre Aimé-Césaire. Billetterie au Parc Culturel Aimé-Césaire, de 9 à 19h30. Prix du ticket 20 euros. Tarif spécial pour personne en situation d'handicap.



« Le procès du Gong », une pièce mise en scène par Luc Saint-Eloy.

LA PIÈCE ÉVÈNEMENT

« *L'impossible procès* »

Texte

Guy Lafages

Adaptation et Mise en scène

Luc Saint-Eloy.

Scénographie et Création lumière

Stéphane Loirat

Régie vidéo

Ève Liot

Décor

Ateliers du SERMAC

Costumes

Toit Monde Production

Avec

La participation exceptionnelle de **PIERRE SANTINI** (Président du Tribunal)

Harry Baltus - Boris Balustre - Isabelle Laporte

Eric Delor - Alex Donote – Théo Dunoyer - Marc-Julien Louka

Yohann Pisiou - Caroline Savard - Ruddy Sylaire - Cédric Tuffier...



Le Théâtre de l'Air Nouveau
remercie son chaleureux public
tous ses partenaires
les équipes et les lieux qui nous ont déjà accueillis
ainsi que les nouvelles structures qui accueilleront
« *L'impossible procès* ».



- CONTACTS -

Astrid Siwsanker - Directrice de production : 06 21 64 12 77

Luc Saint-Éloy - Metteur en scène : 06 09 49 15 53

Coordinatrice Guadeloupe - France-Lyse Galpin : 06 90 33 57 58

Email : theatreairnouveau@gmail.com - www.limpossibleproces.com